

**Système de notes attribuées par la Surveillance des placements :**

Date août 17, 2026

Gestionnaire de fonds Gestion mondiale d'actifs Scotia (Jarislowsky Fraser)

Statut de la Surveillance des placements ● **Fonds sous surveillance**

- Aucune préoccupation
- Préoccupations modérées nécessitant une surveillance fréquente et étroite
- Préoccupations sérieuses nécessitant un examen approfondi et susceptibles d'entraîner le retrait de la plateforme de fonds

Produits visés :

Fonds d'actions canadiennes Jarislowsky Fraser Manuvie

Fonds équilibré Jarislowsky Fraser Manuvie

Fonds de croissance canadien à grande capitalisation à gestionnaires multiples Manuvie

Fonds équilibré Manuvie (5011)

Résumé

- Le 6 août 2026, Jarislowsky Fraser (JF) a annoncé que Charles Nadim, gestionnaire de portefeuille du Fonds d'actions canadiennes JF (le Fonds), et Colin McPherson, gestionnaire de portefeuille adjoint au sein de l'équipe des actions canadiennes (l'équipe), quitteront la société à l'issue d'une brève période de transition.
- En date d'aujourd'hui, Drew Callander, qui occupe actuellement le poste de gestionnaire de portefeuille adjoint au sein de l'équipe, a été nommé gestionnaire de portefeuille du Fonds. M. Callander succédera également à M. Nadim en tant que membre du Conseil de stratégie d'investissement.
- De plus, Kelly Patrick, gestionnaire de portefeuille du Fonds d'actions internationales JF, assumera les fonctions de chef de la recherche, poste actuellement occupé par M. Nadim. M. Patrick occupe également le poste de chef du secteur des actions et assure la supervision stratégique de l'équipe des actions mondiales de JF.

Répercussions

RGM suit de près les ressources de l'équipe et son processus décisionnel depuis trois ans, en particulier depuis le départ à la retraite du cogestionnaire de portefeuille Bernard Gauthier en mai 2024. Au deuxième trimestre de 2024, le Fonds a été reclassé « Fonds sous évaluation » afin qu'il soit tenu compte des préoccupations liées à la perte importante d'expérience résultant de nombreux départs depuis 2023, ainsi que du risque lié à la dépendance à une personne clé découlant du fait que M. Nadim est devenu le seul gestionnaire de portefeuille du Fonds (veuillez vous reporter à l'Avis de la Surveillance des placements de mai 2024).

En tant que seul gestionnaire de portefeuille, M. Nadim était responsable de toutes les décisions d'investissement du Fonds, y compris la sélection des titres et la constitution du portefeuille. M. McPherson s'est joint à l'équipe en 2022 et a été promu gestionnaire de portefeuille adjoint en 2024, à la suite du départ à la retraite de M. Gauthier. En plus d'assumer les responsabilités de M. Gauthier dans le secteur financier, M. McPherson a continué d'assurer une couverture importante du secteur industriel dans le cadre de ses travaux de recherche.

Les départs de MM. Nadim et McPherson constituent une perte considérable d'expérience et d'expertise. À la suite de ces départs, l'équipe ne compte plus que quatre membres, dont un analyste qui s'est joint à l'équipe il y a moins d'un an. En conséquence, les inquiétudes concernant la profondeur de l'équipe, sa capacité de recherche et ses aptitudes quant à la mise en œuvre de son processus de placement de manière constante se sont intensifiées.

Conclusion

RGM a eu une brève discussion avec Gestion mondiale d'actifs Scotia au sujet du processus de transition. Toutefois, la durée prévue de la période de transition, ainsi que la future structure de l'équipe et la répartition des ressources, restent incertaines.

RGM connaît bien les principaux responsables des investissements au sein des équipes de placement de JF, et nous rencontrerons prochainement MM. Callander et Patrick afin de discuter de la transition des responsabilités, de la structure de direction et des mesures prévues pour soutenir l'équipe chargée des actions canadiennes à l'avenir.

Compte tenu de la perte considérable de ressources de l'équipe et de l'incertitude entourant la future structure de celle-ci, les préoccupations de RGM se sont considérablement accrues. En conséquence, les Fonds sont rétrogradés au statut **Fonds sous surveillance**.



La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie)

Les produits et services d'épargne-retraite collective sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Les bulletins Avis et Message de la Surveillance des placements^{MC} sont des publications de Recherche de gestionnaires, Monde (« RGM ») de Manuvie. Les renseignements qui figurent aux présentes ne sont pas exhaustifs; RGM ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2026. Tous droits réservés. Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse manuvie.ca/accessibilite pour obtenir de plus amples renseignements. Manuvie, C. P. 396, Waterloo (Ontario) N2J 4A9.